



## DELIBERATION du BUREAU de la Communauté

N° 2026 – B - 005

Séance du 11 février 2026

### ADHESION A L'ASSOCIATION DES INTERCOMMUNALITES DE FRANCE

-----

L'an deux mille vingt-six, le 11 février à 16 heures, les membres composant le Bureau de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à Aubusson, sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement le 6 février 2026.

**ETAIENT PRESENTS** : Mesdames Valérie BERTIN et Catherine DEBAENST, et Messieurs Denis PRIOURET, Stéphane DUCOURTIOUX, Jean-Luc LEGER, Laurent LHERITIER, Didier TERNAT, Claude BIALOUX et Alain DETOLLE.

**ETAIT EXCUSE** : Monsieur Philippe ESTERELLAS.

Mme Valérie BERTIN présente le rapport suivant :

La Communauté de communes Creuse Grand Sud adhère depuis plusieurs années à l'association des Intercommunalités de France.

Considérant l'intérêt certain de cette adhésion pour la collectivité, grâce à l'aide technique apportée par l'association des Intercommunalités de France, il apparaît opportun d'adhérer à cette association au titre de l'année 2026.

Le montant de la cotisation 2026 s'élève à 1 315,27 €.

**Après en avoir débattu, le Bureau communautaire décide à l'unanimité :**

- **D'ADHERER** à l'association des Intercommunalités de France pour l'année 2026 et de lui verser la cotisation afférente d'un montant de **1 315,27 €**.

Ainsi fait et délibéré le 11 février 2026 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le

PUBLIEE le

La Présidente,  
Valérie BERTIN



REÇU EN PREFECTURE  
le 19/02/2026  
Application agréée E-legalite.com